ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 38749

présenté par
Mme Jacqueline Maquet, Mme Granjus, Mme Bureau-Bonnard, Mme Pompili, M. Daniel, Mme Bagarry, M. Cormier-Bouligeon, M. Lavergne, M. Martin, M. Vignal, Mme Brulebois, Mme Do et M. Cabaré

ARTICLE 44

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.